



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE
Tenue le 17 décembre 2024
À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière
à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du règlement de taxation 2025;
5. Octroi du contrat pour mise aux normes des eaux usées du camping;
6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;
7. Adoption du règlement modifiant le règlement 2021-06-140 sur la gestion contractuelle
8. Jour de l'an
9. Patinoire
10. Varia
 - Ramonage de cheminée
 - Vœux
11. Période de questions générales écrites et verbales;
12. Levée de la séance extraordinaire.